Les ados

La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche propose diverses activités à l'attention des 12-17 ans : au sein des collèges (pause méridienne et soir), le mercredi et le vendredis soir, le dispositif "aide-anim" pendant les vacances et d'autres activités ponctuelles.

La tranche d'âge "12-17 ans" correspond aux jeunes dès l'entrée au collège. Ainsi, un jeune de 11 ans qui est en 6ème est pris en charge avec les 12-17 ans. A l'inverse, un jeune de 12 ans qui est en Cm2 est pris en charge avec les 3-11 ans (service enfance).

La pause méridienne au collège

Il s'agit d'un temps de détente animé, avant ou après le repas : sport, théâtre, art créatif,...

Le lundi, mardi et jeudi. Pas d'inscription préalable.

Au foyer, collèges Henri Ageron de Vallon Pont d'Arc et Saint-Joseph de Ruoms

Le soir après les cours

Accompagnement à la scolarité

Atelier mêlant accompagnement à la scolarité (devoirs, méthodologie) et activités culturelles ou sportives en lien avec les équipes éducatives.

Le lundi, mardi et jeudi. Inscriptions au trimestre ou à l'année via le portail famille. Les départs ne peuvent avoir lieu avant la fin de l'activité.

- collège Henri Ageron de Vallon Pont d'Arc, de 16h30 à 18h30
- collège Saint-Joseph de Ruoms, de 17h30 à 18h30

Les mercredis

Accueil les mercredis après-midis de 13h30 à 18h30

- au P'tit centre de Ruoms. Une navette est proposée depuis Vallon Pont d'Arc
- les activités sont construites avec les ados : sorties, ateliers, accompagnement de projets,...

Inscription via le portail famille

Le vendredi soir

Il s'agit d'un accueil libre où les jeunes profitent d'un espace pour discuter, pratiquer des activités ludiques, vivre des moments agréables entre amis.

Des chantiers participatifs, des ateliers d'accompagnement de projet ou de sensibilisation sur des thématiques diverses peuvent être proposés (addictions, ...).

Les ados sont acteurs : sorties à organiser selon leurs envies, repas à partager, soirées festives...

- lieu : ancien collège, bd Peschaire Alizon à Vallon Pont d'Arc
- horaires : le vendredi de 16h30 à 21h30

L'arrivée est libre de 16h30 à 17h45. Le soir, les jeunes peuvent être ramenés en mini-bus à Ruoms et Vogüé.

Inscription annuelle demandée via le portail famille

Le samedi

Pendant l'année scolaire, diverses sorties ludiques, culturelles ou sportives sont organisées à la journée le samedi.

Inscription obligatoire pour chaque sortie via le portail famille.

Les aides-anim'

Pour les jeunes dès l'entrée au collège qui souhaitent découvrir les métiers de l'animation ou se préparer au monde professionnel.

Des formations théoriques et pratiques sont prodiguées durant deux sessions de vacances scolaires (1 semaine de stage en automne et 1 semaine au printemps). Cela leur permet d'acquérir les bases et postures nécessaires en milieu professionnel.

Ensuite, ils réalisent deux à trois semaines de stage pratique en accueils de loisirs l'été. Ils ne se substituent pas aux animateurs diplômés mais sont là pour les seconder.

Inscription en début d'année scolaire pour l'ensemble du dispositif aide anim' en contactant le service (voir rubrique contact).

Les formations proposées pendant les stages :

- Qu'est-ce que les métiers de l'animation ? Les jeunes sont mis en situation d'accueil de loisirs : connaitre la réglementation, construire un projet d'animation, acquérir une posture professionnelle.
- PSC1 « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » : assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.
- Quelle posture, quelles valeurs ? Ateliers et débats sur « le bien vivre ensemble », l'élocution et la manière de s'exprimer avec les enfants, les sanctions en cas de conflit, l'environnement, les droits de l'enfant.

Les ados sont divisés en trois groupes : « Anciens ou Provocs », les « Jeunes » et les « Nouveaux ». Ils renforcent leurs compétences et leur autonomie au fur et à mesure des années, ils peuvent donc revenir chaque année !

Une aide au passage du Bafa est proposée en complément (se renseigner auprès du service enfance-jeunesse)

Les activités bénévoles encadrées

Être bénévole pendant le festival Aluna

Bénéficier d'un PASS 3 jours gratuit au festival Aluna pour les 14 à 17 ans ?

Rien de plus simple : il suffit d'habiter sur le territoire de la communauté de communes et de s'inscrire à minima pour deux matinées (consécutive ou non) de bénévolat. Elles sont dédiées au nettoyage et à la remise en ordre du site du festival, sous la responsabilité des animateurs du service jeunesse.

Les chantiers participatifs

Des journées "chantier" sont organisées. Elles permettent de passer du temps en extérieur, de faire des activités concrètes et d'apprendre de nouvelles choses et de se rendre utile !

Exemples d'activités possibles : bricoler, jardiner, débroussailler, ...

A noter : Inscription à la journée via le portail famille.

Préparation des coins nature pour les accueils de loisirs des enfants

Les vacances scolaires

Des séjours et des accueils de jeunes sont organisées pendant les vacances.

- Inscription à la semaine pour les moins de 14 ans.
- Accueil libre à la journée pour les 14 ans et + ; inscription obligatoire pour les sorties.

Inscription via le portail famille.

Comment s'inscrire ?

Nouveau : dès la rentrée 2023, toutes les inscriptions se font de manière dématérialisée via le portail famille. Aucune inscription n'est effectuée par email ou téléphone.

A noter, un enregistrement administratif de l'enfant pour l'année en cours est nécessaire via le portail famille, même pour les activités ne nécessitant pas d'inscription à la séance (pause méridienne,...).

Cliquez ici pour vous connecter au portail famille

Les tarifs

- **Forfait jeunes annuel**
  - **Pour les moins de 14 ans** : le forfait annuel comprend l'accès aux activités du soir (accompagnement à la scolarité et vendredi) et aux sorties journée (samedi, bénévolat encadré,...).
  - **Pour les 14 ans et +** : le forfait annuel comprend l'accès à toutes les activités proposées, sauf les séjours pendant les vacances et le dispositif "aide anim" (voir tarifs ci-dessous)

Une participation financière complémentaire peut être demandée selon les sorties organisées (ex : prix d'entrée de la patinoire, ...)

QUOTIENT FAMILIAL CAF	FORFAIT ANNUEL
0 à 720	17 €
721 à 1052	25 €
supérieur à 1052	40 €
Hors territoire	60 €

- **Aide-anim**

Forfait semaine par stage (2 par an) compris entre 9 € et 60 € selon le quotient familial (voir détail des tarifs au moment de l'inscription)

- **Tarifs mercredi et vacances pour les moins de 14 ans**

  - pour les mercredis après-midi, voir tarifs ici
  - pour les vacances scolaires (hors séjours), voir tarifs ici

- **Tarifs séjours pendant les vacances**

QUOTIENT FAMILIAL CAF	FORFAIT JOURNEE (à multiplier par nombre de jours du séjour)
0 à 720	12 €
721 à 1052	15,14 € à 22,1 € (0.021 € X QF)
1053 et +	23 €